

Interpellation présentée par le député:

M. Eric Stauffer

Date de dépôt : 28 octobre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Etablissements publics autonomes ou agences de tourisme luxueuses sur le dos des citoyens ! (Question 5)

Le fond de la cuvette a été atteint aux SIG. Après avoir découvert, non sans peine, l'ineptie des revenus de la direction générale et du président des SIG, c'est maintenant que l'on apprend avec stupeur le luxueux voyage programmé par les SIG, qui a été annulé à 3 jours du départ.

Révéle par le quotidien Le Matin dans son édition du jeudi 25 octobre 2007, rien n'y manque ! En effet, sur 3 jours de villégiature pour 5 heures de « travail » - en réalité, il s'agit de la visite de l'équivalent des SIG à Munich - nous y découvrons : transport en avion (business class), hébergement dans un hôtel cinq étoiles, dîner au restaurant de la Tour Olympique, apéritif et dîner au Palais de Lenbach, croisière sur le lac de Tegernsee et déjeuner à bord, visites de lieux typiques, etc...

Le tout - nous dit-on - pour la modique somme de 100'000 francs. Les frais d'annulation seraient, selon le quotidien Le Matin, de 50'000 francs.

Jusqu'où le Conseil d'État va-t-il dérapé? Jusqu'où le Conseil d'État va-t-il laisser un de ses membres en charge du Département du Territoire jouer au petit Roi de Vanuatu ?

Le voyage de trois jours budgétisé par les S.I.G., soit environ 3'000 francs par personne, est vraiment indécent vis-à-vis des classes modestes de notre canton qui ne peuvent pas se permettre, voire d'envisager, de passer des vacances familiales, faute de moyens financiers.

Le luxueux voyage prévu aurait été effectué sans l'intervention de Monsieur le Conseiller Administratif de la Ville de Genève Pierre Maudet -

représentant la Ville de Genève au Conseil d'Administration des SIG - et le soussigné, lesquels ont refusé catégoriquement de participer à ce déplacement, choqués par le luxe proposé. In fine avec l'argent des citoyens de Genève !

Incroyable mais malheureusement vrai !

Les SIG bénéficient d'un monopole d'Etat avec une clientèle captive. Or, ceux-ci se permettent de s'octroyer des salaires pharaoniques au fallacieux prétexte que le secteur privé paie mieux ! Quelle honte ! Le secteur privé affronte la concurrence, le secteur privé n'a pas la sécurité de l'emploi à la différence de l'Etat, le secteur privé n'est pas au bénéfice de monopole étatique sur le gaz, l'eau, l'électricité, etc..

Messieurs les Conseillers d'État, il est temps de vous ressaisir, il est temps de démontrer à la population que tout n'est pas pourri dans notre société, il est temps de montrer que vous êtes capables de faire le ménage, redonner le sens de la mesure des réalités financières à certains roitelets de la République.

Sinon ! La population se rebiffera à votre rencontre ne comprenant plus votre inaction, votre silence. D'autant plus que le prix de l'électricité va augmenter d'une manière substantielle à la fin de l'année.

Pour des questions de formalisme nous sommes contraints, pour obtenir réponse à plusieurs questions portant sur le même sujet, de déposer une IUE par question, et nous nous en excusons.

En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'État, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :

Question 5:

Le Conseil d'Etat à la vue de ce qui a été découvert aux SIG va-t-il entériner l'augmentation des tarifs de l'électricité pour le 1^{er} janvier 2008 ?